



Syndicat
des

Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

SE-UNSA

16 rue J.Chatel, BP41
97461 SAINT-DENIS CEDEX
Tel : 0262 20 08 13
E-mail: 974@se-unsa.org

2nd degré
Lettre Hebdo

Consultez régulièrement le site du syndicat : <http://www.se-unsa974.org> les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc.....

5ème lettre-hebdo 2017-2018 **Jeudi 14 septembre 2017** SE-UNSA 974

Bonjour,

Cette lettre est aussi disponible au format [PDF](#)
au **1/9/2017**: [grilles salaires temps complet](#) [temps partiel](#)
[Echelon/ Indice de traitement](#) [Heures Supplémentaires](#) [indemnités diverses](#)

Sommaire

- 1- Actualités
- 2- Calendriers
- 3- Au BO-JO
- 4- Rendez-vous de carrière : le mode d'emploi est enfin paru
- 5 -Presse: Enseignement scolaire : le projet de J.-M. Blanquer pour les programmes
- 6-"Ce n'est pas la priorité de remettre du latin et des classes bilangues au collège", (OCDE)
- 7- Les portables bientôt déposés dans des casiers à l'entrée des classes ?

1- Actualités

PPCR

Face aux doutes persistants sur le report du calendrier PPCR, nous avons fait partir un courrier au Premier ministre et aux ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour demander le respect des engagements pris, [Voir notre courrier](#)

Ordonnances loi travail, Pétition - Non à des ordonnances déséquilibrées

Prétendre réguler les relations de travail en les déséquilibrant au profit des chefs d'entreprise, c'est oublier l'objectif de justice que doit viser la loi.

La pétition "**Non à des ordonnances déséquilibrées**" est en ligne dans le site de l'UNSA, [Signez et faites signer cette pétition.](#)

Les fonctionnaires et les réseaux sociaux

Un arrêt du Conseil d'État du 20 mars 2017 rappelle que les agents publics restent soumis à leurs obligations déontologiques sur les blogs et réseaux sociaux. [Lire la suite](#)

Que faire en cas d'agression ?

Mise en ligne du protocole à suivre en cas d'agression Dans sa séance du 3 avril 2017, le CHSCTA a validé un protocole à utiliser en cas d'agression. Au travers du CHS-CTA, l'Unsa Education et ses syndicats se sont engagés pour qu'un protocole soit disponible lorsqu'un collègue est victime d'une agression. Le protocole est disponible [ici](#).

De plus, nous vous invitons également à nous contacter.974@se-unsa.org

Mouvement: Détachement des personnels candidats à un poste dans l'enseignement français à l'étranger circulaire au BO ([MENH1718092N](#)) calendrier du 1er septembre au 31 mars 2018 saisie des vœux en ligne (attention calendrier différent suivant les types de recrutement)

2- Calendriers

Calendrier prévisionnel des Commissions Paritaires

A venir sera disponible vers la fin septembre

3- Au BO-JO

BO n°30 du 14 septembre 2017 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=36894

Personnels

Tableau d'avancement Inscription et nomination sur la liste d'aptitude d'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2017 arrêté du 3-8-2017 (NOR [MENH1700460A](#))

Mouvement du personnel

Nominations Candidats admis aux concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2017 arrêté du 3-8-2017 (NOR [MENH1700466A](#))

Nominations Inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires - année 2017 arrêté du 3-8-2017 (NOR [MENH1700465A](#))

4- Rendez-vous de carrière : le mode d'emploi est enfin paru

La réforme de l'évaluation mise en œuvre à la rentrée 2017 pour les personnels enseignants et d'éducation, ainsi que les psychologues de l'Éducation nationale comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière.

Pour sortir d'une logique infantilisante, inéquitable et inefficace, ces trois rendez-vous de carrière (6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons) doivent être des moments d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Calendrier des rendez-vous de carrière

Au mois de juin, les enseignants sont individuellement informés de la programmation d'un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire à venir. Au plus tard un mois avant la date de l'inspection, le calendrier précis du rendez-vous de carrière est communiqué à l'enseignant par l'inspecteur compétent.

Après le rendez-vous, l'enseignant est informé par notification dans l'application SIAE (système d'information d'aide à l'évaluation) et dans sa messagerie professionnelle et I-prof de la mise à disposition des appréciations des évaluateurs et de l'appréciation finale du rendez-vous de carrière.

[Téléchargez le calendrier du rendez-vous de carrière](#)

Comment se déroule le rendez-vous de carrière

En fonction du corps d'appartenance et du lieu d'exercice (1^{er} degré, 2nd degré, PsyEN, enseignement supérieur ou détaché), le rendez-vous de carrière s'organise autour d'une inspection en classe ou en situation professionnelle suivi d'un ou deux entretiens professionnels avec l'inspecteur et/ou le supérieur hiérarchique.

[Voir la notice du rendez-vous de carrière](#)

Vous pouvez retrouver dès à présent sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, le guide du rendez-vous de carrière. Ce guide présente en détails les cinq cadres de compte-rendu du rendez-vous de carrière (annexe 3) ainsi que le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et des psychologues de l'éducation nationale (annexes 6 et 7)

[Télécharger le guide détaillé du rendez-vous de carrière](#)

Un rendez-vous de carrière, ça se prépare

Le Ministère met à disposition des enseignants un « document de référence de l'entretien », document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière. L'entretien permettra d'échanger sur les différents items contenus dans ce document inséré en annexe du guide de l'évaluation. Pour vous préparer, vous avez la possibilité de le renseigner. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez l'envoyer à l'un ou aux deux évaluateurs en amont du rendez-vous de carrière ou le leur remettre lors du ou des entretiens.

[Télécharger le document de référence de l'entretien](#)

Le SE-Unsa accompagnera les collègues pour la préparation de leur entretien. Nous revendiquons que, dans le nouveau dispositif d'évaluation, les enseignants ne soient plus considérés comme des « adultes perpétuels élèves » mais comme des professionnels reconnus experts de leur pratique.

5 - Presse: Enseignement scolaire : le projet de J.-M. Blanquer pour les programmes

[Programmes scolaires](#)

Programmes scolaires : arrêtons le n'importe quoi ! (lexpansion.lexpress.fr) Au cours des dernières décennies, les modifications incessantes des programmes ont fait chuter le niveau général. Et si on revenait au bon sens ? **Le français, chantier le plus urgent** (lexpansion.lexpress.fr). De toutes les baisses de niveau, celle concernant le français est la plus inquiétante. Certains enseignants tirent la sonnette d'alarme, tout en proposant quelques pistes pour s'en sortir. **Histoire, matière radioactive** : retour sur quelques controverses récurrentes. **École et entreprise : l'incessante dispute**. Débat entre Antoine Frérot (Institut de l'entreprise) et le philosophe Henri Pena-Ruiz. **Le carton des manuels alternatifs**. Certains exhument les bonnes vieilles méthodes du temps du certif', d'autres proposent un apprentissage plus 'de gauche'. **Jean-Michel Blanquer veut que la division soit enseignée en CE1 et non plus en CM1** (huffingtonpost.fr). **Maths, grammaire. Le "chamboule-tout" de Blanquer** (letelegramme.fr). **Conseil des programmes scolaires : Michel Lussault en sursis** (lexpansion.lexpress.fr) Nommé à la tête du Conseil supérieur des programmes par Najat Vallaud-Belkacem et très proche de l'ancienne ministre, Michel Lussault est aujourd'hui sur un siège éjectable.

Religion

Jean-Michel Blanquer : "J'envisage de créer une cellule laïcité" (lexpansion.lexpress.fr). Jean-Michel Blanquer ne s'était jamais prononcé sur le sujet. Le ministre de l'Éducation propose de former une équipe pour aider les professeurs à faire respecter ce principe.

Les écoles catholiques renforcent le dialogue interreligieux (la-croix.com). Sept ans après la parution du document "Musulmans en écoles catholiques", l'enseignement catholique souhaite passer la vitesse supérieure en matière d'intégration et de dialogue interreligieux.

Les aumôneries scolaires, petites "enclaves" religieuses méconnues (la-croix.com). Croiser un prêtre en col romain dans un collège ou lycée public ? C'est possible puisque l'enseignement secondaire laïque accueille des aumôneries.

Un prof radicalisé au collège (leprogres.fr). Le rectorat de l'académie de Dijon a demandé hier à un professeur d'anglais de ne pas reprendre les cours au collège de Sombornon.

Rapport de l'OCDE

École : la France "peut mieux faire" (lejsl.com). Selon le vingtième rapport annuel "Regards sur l'éducation" de l'OCDE, le primaire reste le parent pauvre du système éducatif français avec des salaires plus bas que la moyenne pour les professeurs des écoles. **Les critiques de l'OCDE sur la stratégie de Blanquer** (lesechos.fr). L'Organisation critique les changements de rythmes scolaires et les inflexions du gouvernement sur le collège. **Cinq choses à retenir du rapport annuel de l'OCDE sur l'éducation française** (francetvinfo.fr). L'Organisation de coopération et de développements économiques a publié son vingtième rapport annuel "Regards sur l'éducation", mardi 12 septembre. Franceinfo revient sur cinq conclusions de ce rapport sur l'éducation française. **Éducation : les 4 leçons de l'OCDE à la France** (challenges.fr). **Les élèves français ont moins de jours d'école que leurs camarades de l'OCDE** (la-croix.com). En France, les écoliers de l'enseignement primaire ont travaillé 162 jours sur l'année scolaire 2016-2017.

Le niveau d'instruction aurait une influence sur la dépression (ouest-france.fr). Plus on est instruit, moins on court le risque de souffrir de dépression, relève le rapport annuel de l'OCDE sur l'éducation.

Grève

Reforme du Code du travail : pourquoi les fonctionnaires manifestent-ils ? (lesechos.fr). Les ordonnances visant à favoriser l'emploi chez les salariés du privé ne concernent a priori pas le secteur public.

Au lycée Fénelon, les lycéens se mobilisent contre la réforme du Code du travail (etudiant.lefigaro.fr).

Mobilisation : les Cégétistes et les profs en première ligne ce mardi matin (lavoixdunord.fr). **Record de grévistes et portes closes à l'école Voltaire** (lavoixdunord.fr)

Aulnay : en cas de grève, le service minimum d'accueil est assuré dans les écoles (leparisien.fr).

Nouveauté à Aulnay-sous-Bois : en cas de grève, le service minimum d'accueil est désormais assuré dans les écoles.

Outre-mer

Désarmer l'île, rouvrir les écoles... Les défis des autorités à Saint-Martin (lexpress.fr). Une semaine après l'ouragan, de nouveaux défis se dessinent pour les autorités. Restaurer l'électricité, distribuer des vivres, puis sécuriser et remettre les écoles sur pied. **Grâce à cette institutrice, des enfants de Saint-Martin ont pu retrouver le chemin de l'école** (lci.fr). Quelques jours après Irma, les enfants reprennent le rythme alors que les établissements scolaires ont été soufflés

Guyane : un élève de 10 ans poignarde son camarade à l'école primaire (leparisien.fr). C'est presque un record de jeunesse : un enfant de 10 ans, scolarisé en CM 2 dans une école primaire de Kourou en Guyane, a poignardé un de ses camarades dans la cour.

Sécurité

Une enseignante agressée par un homme au visage masqué dans un lycée de Brive (lamontagne.fr). Une enseignante du lycée Danton de Brive-la-Gaillarde, qui accueille huit cents élèves, a été agressée par un homme au visage masqué, ce mardi 12 septembre, en début d'après-midi.

Pierrefitte : le directeur de l'école frappé devant l'établissement (leparisien.fr). Le directeur d'académie adjoint se rendra ce mercredi matin à Pierrefitte auprès de l'équipe de l'école Jean-Jaurès, suite à l'agression subie par le directeur de l'école ce mardi.

Le retraité qui avait sorti sa carabine devant l'école écope de six mois de sursis (lavoixdunord.fr).

Orientation

Évry : après avoir échoué au bac, ils manifestent pour retrouver un lycée (leparisien.fr). Sans banderole ni slogan, ils ont simplement demandé à pouvoir étudier. Ce mardi matin, une quinzaine d'élèves scolarisés l'an dernier au lycée Rosa-Parks de Montgeron a manifesté devant les services départementaux.

Concours enseignants

Concours enseignants du second degré : les inscriptions sont ouvertes (vousnousils.fr). Les inscriptions au Capes, Capeps, Capet, CAPLP et à l'agrégation débutent ce mardi 12 septembre.

Cinéma

Denis Podalydès, prof au collège (ladepeche.fr) Pour son premier long-métrage "Les Grands Esprits", le réalisateur Olivier Ayache-Vidal invite Denis Podalydès à endosser les habits d'un professeur de lycée parisien bourgeois muté en banlieue. **"Les Grands Esprits" : Denis Podalydès en héroïque professeur, d'Henri-IV à la banlieue (lemonde.fr)** Le film d'Olivier Ayache-Vidal surfe sur la vague d'un cinéma populaire réconciliateur en l'appliquant à l'école, mais sans convaincre.

6-"Ce n'est pas la priorité de remettre du latin et des classes bilangues au collège", (OCDE)

Au collège, "il faut travailler sur l'accompagnement pédagogique, faire du travail en demi-groupe", affirme Corinne Heckmann, analyste de l'OCDE. "Ce n'est pas la priorité de remettre du latin et des classes bilangues au collège", dit-elle lors de la présentation du rapport **"Regards sur l'Éducation"**, le 12 septembre 2017. Corinne Heckmann revient également sur l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, estimant "dommage" que le choix des communes se soit fait sur des "critères budgétaires". Concernant l'introduction des CP à 12, l'analyste souligne l'importance de la formation des enseignants et leur nécessaire "collaboration". Selon elle, le dispositif "Plus de maîtres que de classes" allait "dans le bon sens". L'analyste insiste également sur la nécessité d'une "réflexion plus approfondie" sur le métier d'enseignant, qui passe par leur rémunération et leur accompagnement.

Lors de la présentation du rapport "Regards sur l'Éducation", mardi 12 septembre 2017, Corinne Heckmann, analyste de la Direction de l'éducation de l'OCDE, revient sur les premières orientations données par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale depuis le 17 mai.

Assouplir la réforme du collège : "ce n'est pas la priorité". "Ce n'est pas la priorité de remettre du latin et des classes bilangues au collège", affirme Corinne Heckmann. "Il faut plutôt travailler sur l'accompagnement pédagogique, faire du travail en demi-groupe." L'analyste trouvait les EPI "intéressants" et note que la mise en place de la réforme du collège, lors du précédent quinquennat, a été "très compliquée car les enseignants n'avaient pas la formation" adéquate.

Rythmes scolaires : l'OCDE n'approuve pas le retour à 4 jours. Il est "dommage" que le choix des communes se soit fait en fonction "de critères budgétaires", déplore Corinne Heckmann. "Comment adapter les pédagogies aux élèves en difficulté lorsque les journées sont si concentrées ?", s'interroge-t-elle.

CP à 12 : la "formation des enseignants" est importante. Corinne Heckmann insiste sur la "formation des enseignants pour enseigner à des classes de 12 élèves", condition pour que la "réforme mise en place soit fructueuse". Elle note que le dispositif "Plus de maîtres que de classes" allait "dans le bon sens" et que les CP à 12 "vont dans un sens différent". Elle insiste cependant sur l'importance de la "collaboration" entre enseignants. "En Finlande, au Canada, il y a davantage de partages de bonnes pratiques."

Voie professionnelle : il faut "travailler davantage sur l'orientation". Il existe un "problème de valorisation de la filière professionnelle dans la société et auprès des jeunes. Il faut travailler davantage sur l'orientation, revaloriser ces métiers, revaloriser l'apprentissage, et engager les acteurs économiques pour les encourager

à prendre des apprentis". L'OCDE voit "d'un bon œil" les déclarations de valorisation de l'enseignement professionnel, mais souhaite que les élèves soient orientés "en fonction de leur projet et non de leurs notes". Corinne Heckmann note "une amélioration" des filières professionnelles depuis la réforme de 2012.

Priorité au "lire-écrire-compter-respecter autrui" : "on ne peut pas s'appuyer sur ce levier pour améliorer les résultats scolaires". Corinne Heckmann rappelle que la France est le 2^e pays de l'OCDE à consacrer autant de temps à l'apprentissage des fondamentaux : 59 % du temps y est consacré en primaire, contre 41 % en moyenne dans les pays de l'UE. "On ne peut donc pas s'appuyer sur ce levier pour améliorer les résultats scolaires, il faut peut-être plutôt s'intéresser aux méthodes pédagogiques dans ces matières."

Priorité au primaire : "il faut poursuivre". "Cela va dans le bon sens" car "il faut gérer les difficultés scolaires dès le départ", mais cette politique n'est toujours pas traduite dans les dépenses. "Il faut poursuivre", estime-t-elle.

L'autonomie des établissements : "il faut accepter d'être évalué". "Pourquoi pas davantage d'autonomie, on peut laisser plus de choix pédagogiques au chef d'établissement mais il faut alors accepter d'être évalué", note Corinne Heckmann. Elle rapporte que "certaines écoles privées choisissent des méthodes pédagogiques un peu plus modernes, et cela fonctionne".

"Il faut une réflexion en amont sur les compétences demandées aux jeunes à l'université"

Au sujet de la concertation sur l'entrée à l'université, qui a commencé le 11 septembre au ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation, Corinne Heckmann estime que si des élèves "n'ont pas les compétences à la fin de la terminale, il faut les orienter différemment". Elle estime nécessaire une "réflexion sur les compétences qu'on va demander en amont aux jeunes à l'université". "Nous sommes plutôt en faveur de cette réflexion à partir de bac-3 et au niveau de l'orientation". L'analyste de l'OCDE estime qu'APB est "très contraint" et "complexe". Sur les 24 vœux possibles sur la plateforme, "les jeunes en veulent 3". "Lorsque vous vous retrouvez avec un vœu que vous avez mis mais que vous n'avez pas vraiment choisi, vous pouvez être démotivé très rapidement", poursuit-elle

Revaloriser le métier enseignant avec le salaire et un accompagnement

"Nous souhaitons une réflexion plus approfondie sur la valorisation du métier, qui passe par le salaire mais également par l'accompagnement des jeunes enseignants", affirme Corinne Heckmann. Les Espé "allaient dans le bon sens" pour revaloriser le métier enseignant, rendue nécessaire du fait des difficultés de recrutement. En effet, selon l'OCDE, seuls 8 % des enseignants français sont aujourd'hui âgés de moins de 30 ans.

"L'amélioration des salaires reste faible", constate Corinne Heckmann, "c'est un point qui ne change pas", en dépit "des efforts du quinquennat précédent". Or, pour l'analyste, la question de la rémunération est incontournable pour attirer "des personnes engagées dans leur métier, motivées". Elle souligne que les enseignants de primaire travaillent davantage que les enseignants du secondaire mais sont moins bien payés. "Le salaire débutant hors prime d'un enseignant français en primaire est pratiquement deux fois inférieur à celui de l'Allemagne."

7- Les portables bientôt déposés dans des casiers à l'entrée des classes ?

En Conseil des ministres, ces derniers déposent leurs portables dans des casiers avant de se réunir. «Il me semble que cela est faisable pour tout groupe humain, y compris une classe», estime le ministre de l'Éducation.

L'engagement d'interdire totalement les portables dans les écoles primaires et les collèges [faisait partie du programme éducation](#) d'Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. Une question qui concerne tout le monde puisque 93 % des 12-17 ans sont équipés d'un portable. [Interrogé mardi sur cette promesse](#) dans *L'Express*, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, est plus prudent: «Il s'agit de faire respecter les règles et le droit. L'usage des téléphones est interdit en classe», rappelle-t-il. «Avec les principaux, les professeurs et les parents, nous devons trouver le moyen de protéger nos élèves de la dispersion occasionnée par les écrans et les téléphones. En Conseil des ministres, nous déposons nos portables dans des casiers avant de nous réunir. Il me semble que cela est faisable pour tout groupe humain, y compris une classe.» De fait, l'interdiction d'utiliser les portables est déjà inscrite dans les règlements intérieurs des établissements. Ces derniers interdisent l'usage du téléphone pendant les heures de cours, sauf autorisation du professeur. Les enquêtes existantes montrent néanmoins qu'une partie d'entre eux utilisent leur portable pendant les cours et reçoivent des appels et SMS. [De nombreuses sanctions sont liées à l'usage du téléphone malgré le règlement, environ «30 à 40% d'entre elles», selon Philippe Tournier, proviseur à Paris et représentant du Snpden-Unsa. Faute de loi sur le sujet, il n'est pas toujours évident pour les enseignants de faire respecter cette interdiction. Ils ne peuvent pas fouiller les sacs des élèves par exemple.](#)

Une pratique déjà testée dans de nombreux établissements

Jean-Michel Blanquer a déjà soulevé plusieurs fois l'hypothèse d'un casier dans lequel les collégiens déposeraient leur portable avant d'entrer en classe. De nombreux collèges utilisent déjà cette technique. «Une boîte posée sur une table à l'entrée de ma classe attend les portables. Je n'ai jamais eu de problèmes. Et cela prend deux minutes à chaque début d'heure. C'était également assez courant dans les anciens établissements que j'ai fréquentés en région parisienne», explique une professeure de français d'un collège public de Rueil-Malmaison. Dans un autre collège, dans l'Essonne, cette fois, les élèves passent par un bureau à l'entrée de l'établissement, déposent leur portable le matin et le reprennent le soir. Chacun a une pochette à son nom pour éviter les risques de perte ou de vol. Interrogé par *Le Figaro*, un principal marseillais doute néanmoins de l'intérêt de cette «mesure soi-disant miracle» et énumère le temps perdu à chaque début d'heure, les récriminations des élèves, les risques de vol et de mélange des portables, les portables pas éteints qui se mettent à sonner, les élèves qui dissimulent leur portable dans leur poche: «S'ils sont éteints au fond du sac, ça fonctionne. Il suffit d'appliquer la loi», observe-t-il.

Une panoplie de sanctions existe

En cas de manquements répétés et de récidive, il est possible d'imposer des punitions scolaires, voire des sanctions disciplinaires. Certaines dispositions permettent d'aller jusqu'à la confiscation. Si le portable est interdit en cours, le chef d'établissement et le conseil d'administration sont en revanche libres d'autoriser l'usage du portable en dehors des heures de classe, pendant la récréation ou les interclasses par exemple. Mais la principale difficulté, comme le rappelait Luc Chatel interpellé par les sénateurs en 2011 quand il était ministre de l'Éducation nationale, c'est surtout que «l'usage des portables étant entré dans les pratiques quotidiennes, nous ne pouvons ignorer le besoin de communiquer, notamment entre les enfants et leurs parents, qui sont eux-mêmes demandeurs, naturellement en dehors des heures de cours.» Pour la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep), [«Il faut vivre avec son temps»](#). Cette dernière trouve «plus intelligent de poser des règles et de discuter avec les élèves de leur sens». D'autant que «les adultes eux-mêmes ne sont pas toujours exemplaires avec le portable».